Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240702_P_098 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020.

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

VU la décision n° 20240527_P_081 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : En complément de la décision 20240430_P_081
Signature d'une convention de formation avec la société AIGA SAS pour la formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale suite à des changements de dates de formation

Le Président,

N° 20240702 P 098

Décide

De signer une convention de formation en complément à la convention :

20240430 P 081

OBJET

Certifié exécutoire

Recu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le:

Société AIGA SAS Représentée par son président M. MEUNIER 110 Avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON

Pour la formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale

Dates: Les 16 et 17 juillet 2024

Participants : Laurence Vincent

Aurélie PINATEL

Tiffany FREYCENET- PEYRARD

Montant: Sans incidence tarifaire

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 2 Juillet 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240702-20240702_P_098-AU Reçu le 08/07/2024

Le Président

Frédéric GIRODET

